

Revue de presse

Jumelage DZ/06b

Séminaire de clôture du Jumelage Institutionnel
Algérie –Belgique

« Gouvernance et Gestion des Ressources en Eau en
Algérie».



Date : Mardi 21 Mai 2017

Lieu : Hotel OASIS

SOMMAIRE

Photos

Presse écrite

APS

EL MOUDJAHID

Presse Numérique

Wallone des Eaux

PRESSE ECRITE





Algérie-UE: jumelage avec des entreprises belges dans la gestion des ressources en eau

ALGER - Un jumelage institutionnel entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et un groupement d'entreprises belges a été lancé dimanche à Alger dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'Association entre l'Algérie et l'UE (P3A).

D'une durée de 24 mois (2017-2019), ce projet, intitulé "Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eaux en Algérie", prévoit 350 journées d'expertises au profit de l'agence AGIRE, la mobilisation de 40 experts européens ainsi que plusieurs stages de formation de cadres algériens en Belgique, ont indiqué les responsables de ce projet lors de cette cérémonie de lancement.

Le groupement d'entreprises belges associées à ce projet se compose du Service public de Wallonie (SPW), de la société Wallonne des eaux (SWDE) et de la Société publique de gestion de l'eau (SPGE).

Financé à hauteur d'un (1) million d'euros par l'UE, ce jumelage a pour objectif de renforcer les capacités organisationnelles et les compétences d'AGIRE pour exécuter ses missions et optimiser l'encadrement et le suivi des agences de bassins hydrographiques (ABH), ainsi que le renforcement des capacités managériales de l'agence pour le suivi et la coordination de la politique de l'eau, selon les responsables de ce projet.

Il vise également à améliorer la gestion opérationnelle, la planification et le pilotage des ressources en eau aux niveaux local, régional et national, ainsi que la consolidation du système d'information des ABH.

Pour le directeur des études et de l'aménagement hydraulique auprès du ministère des Ressources en eau, Taher Aichaoui, la particularité technique du secteur de l'hydraulique ainsi que les problématiques de la rareté de l'eau et l'impact des dérèglements climatiques nécessitent un accompagnement et une assistance internationale.

Saluant la collaboration "fructueuse" entre l'Algérie et l'UE dans plusieurs domaines d'activités ayant permis de "capitaliser et d'implémenter des expériences réussies des pays européens", M. Aichaoui a avancé que d'autres programmes étaient en phase de lancement pour raffermir cette collaboration, notamment dans les domaines des ressources en eau, de l'agriculture et de l'industrie.

Pour sa part, le directeur national du programme P3A, Djilali Lebibat, a affirmé que la mise en œuvre de ce projet de jumelage contribuerait certainement à une meilleure prise en compte des problématiques de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau.

Quant au choix porté par AGIRE pour des partenaires belges, il a soutenu que cela était motivé par leur "riche expérience" dans ce domaine en relevant que 99,99% de la population belge a accès à l'eau.

De son côté, le chef de projet belge, Jean-Paul Biron, a souligné que la partie belge mettrait à la disposition d'AGIRE son expérience, dans ce domaine, ainsi que ses experts et cadres qualifiés pour "assurer la réussite de ce jumelage et apporter le maximum de compétence à cette agence".

Créée en 2011 par décret exécutif, l'agence AGIRE, opérationnelle depuis 2014, a pour principales missions de réaliser les enquêtes, études et recherches liées à la gestion intégrée des ressources en eau, à développer et coordonner le système d'information sur l'eau, à contribuer à l'élaboration et au suivi des plans de développement sectoriel, contribuer à la gestion des actions d'incitation à l'économie d'eau et sa préservation.

Pour rappel, pas moins de quinze (15) accords de jumelage ont été signés entre l'Algérie et des pays membres de l'UE depuis 2015, et ce, dans les domaines des finances, énergie, agriculture, environnement, sécurité aérienne et routière.

Ainsi, 160 cadres algériens spécialisés dans la sécurité aérienne de l'aviation civile ont bénéficié d'une formation dans le cadre d'un projet de jumelage algéro-espagnol.

Un projet de jumelage entre la Commission algérienne de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et ses homologues espagnole (CNMC) et autrichienne (E-Control) avait été lancé pour acquérir l'expertise en matière de gestion dans le domaine de l'électricité et du gaz.

En outre, l'Algérie et l'Espagne ont lancé un projet de jumelage institutionnel afin de contribuer à améliorer la sécurité routière en renforçant les capacités du Centre national de la prévention et de la sécurité routière (CNPSR).

Dans le secteur des finances, un projet de jumelage a été signé entre la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale française des

finances publiques (DGFIP) dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale algérienne.

Pour le domaine environnemental, un système national d'information a été mis en place à l'issue d'un programme de jumelage de 18 mois entre l'Algérie, la France et l'Autriche, par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD).

En outre, deux programmes de jumelage entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) et des organismes européens similaires ont été lancés.

Un autre projet de jumelage a été également établi entre la Cour des comptes et les institutions homologues de France et de Portugal portant notamment sur le renforcement des capacités de contrôle et de supervision sur la gestion des fonds publics.

Un projet similaire entre l'Algérie, la France et l'Italie, intitulé "Appui au renforcement de l'administration pénitentiaire en accord avec les normes internationales pour l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus", a été mis en place.

S'y ajoute un jumelage institutionnel entre l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Institut espagnol d'études fiscales, ainsi qu'un autre entre l'Algérie et un consortium européen (France-Espagne-Finlande) pour appuyer le ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innovation industrielle.

Wallone des Eaux

L'Algérie réaffirme sa confiance en l'expertise wallonne de l'eau

[Imprimer](#) 26.05.2017



Cinq ans après un premier programme européen de jumelage réussi, la SWDE retourne en Algérie pour prêter main forte à l'agence AGIRE. Mission : renforcer la gouvernance et la gestion intégrée des ressources en eau du plus grand pays d'Afrique.

La SWDE n'est pas venue seule dans l'aventure pour **représenter la Belgique** dans ce nouveau « Twinning » européen. Elle s'est associée avec le SPW (Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) et la SPGE (Société publique de gestion de l'eau) pour rentrer, auprès de l'UE, une proposition de partenariat de jumelage au bénéfice de [l'AGIRE](#) (Agence Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau).

Les autorités algériennes sont demanderesses d'un accompagnement et d'une assistance internationale pour les aider à mieux appréhender les problématiques liées à la préservation de la ressource et à la gestion de demande en eau. L'Algérie connaît en effet des situations de stress hydrique auquel l'impact des dérèglements climatiques n'est pas étranger.

Gestion durable, vision globale

D'importants efforts ont été entrepris par le gouvernement algérien depuis le début des années 2000 en mobilisant de nouvelles ressources en eau et en développant l'infrastructure hydraulique: barrages, transferts, stations de dessalement d'eau de mer. Les ressources en eau ne manquent donc pas. Cependant, une gestion cohérente et durable réclame une vision globale qui va au-delà du découpage administratif du

territoire. Aujourd'hui encore, des décisions prises à un endroit annihilent des choix faits ailleurs. L'ambition de l'AGIRE est de mettre en place une stratégie au service de tous.

Financé à hauteur de **1 million €** par l'Union européenne, ce nouveau jumelage a, donc, pour triple objectif:

- de renforcer les capacités organisationnelles et les compétences de l'AGIRE pour exécuter ses missions (voir ci-dessous)
- d'optimiser l'encadrement et le suivi des 5 agences de bassin sur lesquelles l'AGIRE a autorité
- de renforcer les capacités managériales de l'AGIRE pour le suivi et la coordination de la politique de l'eau.

Jeune organisme d'intérêt public opérationnel depuis 2014, **l'agence AGIRE** a pour principales attributions de:

- *réaliser les enquêtes, études et recherches liées au développement de la gestion intégrée des ressources en eau*
- *développer et coordonner le système de l'information sur l'eau à l'échelle nationale*
- *contribuer à l'élaboration et au suivi des plans de développement sectoriel à l'échelle nationale*
- *contribuer à la gestion des actions d'incitation à l'économie de l'eau et à la préservation des ressources en eau.*

Pendant **24 mois** (2017-2019), une quarantaine d'experts issus des trois institutions publiques wallonnes vont se succéder en Algérie pour mener à bien les différentes activités prévues dans l'accord de jumelage, dont le lancement officiel a eu lieu le 21 mai 2017 à Alger, en présence de représentants des différentes autorités partenaires. Plusieurs stages de formation et des visites d'études en Belgique viendront compléter la compétence des cadres algériens.

La préférence belge

La candidature de cette association SPW/SWDE/SPGE a été préférée à celles présentées par l'Espagne et un consortium franco-autrichien. Preuve supplémentaire que le savoir-faire, les compétences et l'expérience internationale de notre société jouissent d'une reconnaissance qui dépasse largement le cadre de nos frontières régionales ! Il va sans dire que la réussite de ce projet est importante pour l'image de la SWDE et de la Wallonie.

Jean-Paul Biron, le chef de projet belge et représentant de la SWDE, a souligné que les trois sociétés wallonnes mettront à la disposition de l'AGIRE leur expérience dans le domaine du secteur de l'eau, ainsi que leurs experts et cadres qualifiés pour "assurer le succès du jumelage et apporter le maximum de compétence à l'agence".

EL MOUDJAHID

EL MOUDJAHID
EDITION INTERNET
WWW.ELMOUDJAHID.COM

Navigation bar with browser tabs: JUMELAGE ALGERIE, EL MOUDJAHID.COM, Elmoudjahid édition, etc. Address bar: www.elmoudjahid.com/pdf-elmoudjahid/2361

APPUI PROMETTEUR EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU

L'Algérie dispose de ressources en eau relativement importantes, mais leur gestion reste complexe suite d'une part, à des utilisations intenses de l'eau, et d'autre part, à un large déficit en pluviosité et à une importante évaporation. La Belgique aide l'Algérie à développer une nouvelle approche de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier.

C'est dans ce contexte qu'un projet de jumelage au profit de l'Agence Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, intitulé « Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eau en Algérie » a été initié entre l'Algérie et le royaume de Belgique.

Aussi, c'est lors de la cérémonie de lancement qui s'est déroulée hier à l'hôtel l'Oasis que le directeur national du P3A, M. Djilali Lebhat, a fait savoir que ce projet entre dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A). Il est financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1 million d'euros et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de Gestion du programme P3A (UGP3A).

« La mise en œuvre de ce projet contribuera certainement à une meilleure prise en compte des problématiques de l'eau, et aussi le renforcement des capacités institutionnelles organisationnelles et techniques en matière de gouvernance », a assuré M. Lebhat.

Quant à M. Mohamed Dermachi, DG de l'AGIRE et chef de projet algérien, celui-ci a affirmé que ce jumelage permettra d'échanger les expériences entre son organisme et les trois institutions belges pour un renforcement en termes de planification de ressources en eau, d'instruments, de communication et de sensibilisation



« Il y a 18 composantes qui vont toucher la communication, le suivi de la qualité, les prélèvements des eaux, ainsi que l'instauration d'un système informatique dédié à l'eau au niveau national », a-t-il souligné.

Pour le directeur des études et de l'aménagement hydraulique auprès du ministère des Ressources en eau, M. Taber Aichaoui, la particularité technique du secteur de l'hydraulique ainsi que les problématiques de la rareté de l'eau et l'impact des dérèglements climatiques nécessitent un accompagnement et une assistance internationale.

15 accords de jumelage signés depuis 2015 avec l'UE

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, S.E.M John O'Rourke, a souligné que le projet de jumelage est une approche qui reflète bien l'attention que porte l'Algérie sur les engagements pris à l'international. « Je pense en particulier aux objectifs de développement durable des Nations unies notamment l'objectif n°6 « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement, et assurer une gestion durable des ressources en eau. »

Le représentant de l'UE précise également que « ce jumelage s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association. Il vise à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques en matière de gouvernance et de gestion intégrée des ressources en eau de l'AGIRE et contribue à une meilleure prise en compte des problématiques de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau dans une approche intégrée ».

Lui emboitant le pas, S.E.M Pierre Gillon, ambassadeur du royaume de Belgique en Algérie, a fait savoir que l'objectif principal de ce jumelage est de mettre en commande toute l'expertise disponible pour une amélioration continue « et cela afin de maîtriser le prix de l'eau tout en assurant un service de qualité et une volonté permanente de protection et de préservation de l'environnement ».

Aussi, il explique : « Cette opération est une belle opportunité pour la Belgique et l'Algérie d'échanger sur les sujets d'intérêts communs », il a indiqué à ce propos que la coopération entre les deux pays en matière d'eau est active de

puis 2006, mentionnant le projet de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin côtier algérien d'un budget de 7,5 millions d'euros.

Il y a lieu de signaler que le projet est mis en œuvre par l'Agence Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (AGIRE) et un groupement belge, composé du Service public de Wallonie, de la Société Wallonne des Eaux et de la Société Publique de Gestion de l'Eau. Il prévoit 350 journées d'expertises au profit de l'AGIRE, la mobilisation de 40 experts européens ainsi que plusieurs stages de formation de cadres algériens en Belgique.

Concernant l'AGIRE, cette agence est opérationnelle depuis 2014 et a pour principales missions de réaliser les enquêtes, études et recherches liées à la gestion intégrée des ressources en eau, à développer et coordonner le système d'information sur l'eau, à contribuer à l'élaboration et au suivi des plans de développement sectoriel, contribuer à la gestion des actions d'incitation à l'économie d'eau et sa préservation.

Quinze activités seront déployées au cours d'une durée de 24 mois, soit de février 2017 à février 2019. Ces activités, doivent permettre d'atteindre les résultats attendus en matière de communication et de sensibilisation, de coordination, stratégie et planification, ainsi que le développement du système d'information national.

Pour rappel, depuis l'année 2015, pas moins de quinze accords de jumelage ont été signés entre l'Algérie et des pays membres de l'Union Européenne, et ce, dans les domaines des finances, énergie, agriculture, environnement, sécurité aérienne et routière.

Sarah A. Benali Cherif

analyses et les vues à ce sujet...
accords parvenus à une

convergence totale des vues, vu la vision des deux pays en matière de relations extérieures, affirmant le principe de non-ingérence dans les affaires des autres pays et le non-recours à l'utilisation de la force dans les relations internationales, outre l'adoption des solutions diplomatiques et politiques dans la gestion des crises et le respect des droits des peuples à l'autodétermination ».

Le SG du ministère des AE a évoqué les perspectives « prometteuses » de cette coopération bilatérale, réaffirmant « la forte volonté des autorités des deux pays » à les renforcer davantage. Le responsable brésilien a affirmé, pour sa part, que sa présence en Algérie s'inscrit dans le cadre « du renforcement des relations bilatérales qui sont excellentes », rappelant que les deux parties « avaient coté à la tenue de réunions inscrites dans le cadre du mécanisme de concertation politique et de dialogue stratégique ». Il a indiqué être porteur d'une invitation destinée au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Raimane Lamamra, de la part de son homologue brésilien, pour effectuer une visite au Brésil. M. Maroni De Abreu a passé en revue les opportunités de coopération offertes aux deux parties notamment dans les domaines de l'industrie, de l'investissement et des échanges commerciaux, contenus dans le riche agenda élaboré en matière de relance de ce domaine, soulignant la visite prévue du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchoureb au Brésil. (APS)

Lundi 22 Mai 2017

Windows taskbar with search bar, icons for applications, and system tray showing date and time (11:16 06/06/2017).



Album photos





